

PROJETS EN COURS

Lors de la 19^{ème} réunion des Parties au Protocole de Montréal les Parties ont adopté un nouveau calendrier d'élimination concernant les HCFCs par la décision 19/6 de ce fait la Tunisie entamera une deuxième phase d'élimination de ces substances a commencée en janvier 2013 par le gel de la consommation des HCFCs et se poursuivra jusqu'à leur élimination totale en 2030. Il est à noter que les HCFCs ont été utilisés comme des produits de remplacement intermédiaires des CFCs car ils ont un plus faible PDO.

Un plan national d'élimination des HCFCs est en cours de préparation en collaboration avec l'UNIDO, actuellement un expert national est en train d'inventorier les entreprises utilisant les HCFCs afin de préparer des projets d'investissement.